

Rapport moral 2023

1- Comme chaque année je vais commencer ce rapport moral par quelques mots sur le contexte général de l'environnement de l'échelle planétaire à notre échelle locale. Année après année le constat est de plus en plus désolant. Inutile donc d'insister lourdement. Deux informations seulement pour résumer l'état de l'environnement en 2023 :

a) L'année 2023 a été l'année la plus chaude jamais enregistrée à l'échelle du globe, la deuxième dans l'Indre aussi derrière 2022 ! Cette année ce n'est pas l'Australie qui a brûlé mais ce sont les forêts canadiennes.

b) Une étude internationale parue en 2023 dans une grande revue scientifique faisait état de la disparition en 40 ans de 60% des populations d'oiseaux de plaine. En cause la raréfaction de la nourriture du fait de la disparition des insectes décimés par l'agriculture intensive, les engrais et les pesticides. La sixième extinction avance inexorablement.

La conclusion pour 2022 vaut aussi pour 2023 : « *Plus que jamais notre monde fondé sur la croissance continue, la consommation sans limite des ressources de la planète, et la croyance dans les miracles de la technologie (...), correspond à l'image du marcheur qui arrivé au bord du précipice continue d'avancer.* ».

Le fait nouveau en 2023, à contrecourant d'une situation environnementale qui s'aggrave, c'est l'émergence d'une résistance organisée aux changements nécessaires pour enrayer la catastrophe climatique et le déclin de la biodiversité. En 2023 nous avons assisté à la montée en force d'une contre-offensive des opposants aux mesures en faveur du climat et de la biodiversité à commencer par la mainmise des lobbys pétroliers sur la COP 28 en décembre à Dubaï qui devrait se poursuivre en 2024 avec la tenue de la COP29 en Azerbaïdjan autre état pétrolier. Des Etats Unis derrière Trump à l'Europe derrière le lobby agro-industriel le discours à la mode est aujourd'hui contre les normes supposées entraver la liberté individuelle, celle d'entreprendre ou surtout de faire du profit, ou remettre en cause une ruralité fantasmée immuable. Il n'est en fait qu'un rejet des règlementations environnementales obtenues pour sauver ce qui peut l'être de la biodiversité et de la ressource en eau. Ce discours émergent purement réactionnaire aux accents d'extrême droite en France est surtout purement anti environnemental. Dans cette contre-offensive anti écologie l'Etat français n'est pas en reste en réprimant fortement et taxant d'écoterroristes ceux qui à Sainte Soline manifestaient contre l'accaparement de la ressource en eau par une minorité d'exploitants agricoles, et en plaidant pour la prolongation de l'autorisation du glyphosate à l'échelle européenne devenue hélas effective pour les 10 années à venir. Malheureusement l'Etat ne s'est pas arrêté là et ses nouveaux reniements en ce début d'année en matière de politique environnementale pour faire plaisir au lobby agro-industriel nous ramènent de très nombreuses années en arrière. En matière environnementale nous vivons un Grand Bond en arrière qui va inévitablement à l'encontre des efforts nécessaires pour répondre aux enjeux climatiques ou de préservation du vivant. Pour de minables espoirs électoralistes l'Etat sacrifie l'avenir des générations à venir. Ma conclusion sera la même que l'année dernière : *nous nous retrouvons donc Indre*

Nature, association de protection de la nature et de l'environnement en première ligne localement pour la défense à la fois du climat et de la biodiversité, rempart et espace de résistance reconnu contre tous les intérêts attachés à perpétuer le système mortifère actuel.

2- C'est donc à cela que nous nous sommes employés en 2023 et le rapport d'activité vous à présenté un échantillon des actions marquantes menées en 2023 mais dont vous pouvez prendre connaissance en totalité, soit plus d'une centaine d'actions, qui témoignent de nos efforts pour la protection de la biodiversité et de l'environnement. Bien sûr il y a eu en 2023 l'opération très emblématique de l'acquisition de l'étang de Pisseloup en Brenne qui aura marqué les esprits. Je voudrais à cette occasion relever surtout deux choses :

a) D'abord le formidable élan de soutien de nos adhérents et au-delà qui nous a permis de recueillir l'argent nécessaire à financer notre part conséquente de l'acquisition de cet étang. Ce n'était pas gagné d'avance mais cela montre votre attachement à la réalisation d'actions concrètes pour protéger la nature dans notre département mais aussi votre attachement à notre association. Il y a donc là de réelles raisons d'espérer et de garder le moral.

b) Ensuite je voudrais souligner l'opposition totale dont ce projet d'acquisition par Indre Nature a fait l'objet de la part de certains porteurs d'intérêts locaux représentés à la SAFER, les mêmes qui aujourd'hui sont à l'avant-garde de la contestation anti environnementale sous la bannière de la défense de la ruralité.

Cette magnifique réalisation ne doit pas faire oublier toutes les autres actions réalisées par notre association en 2023. Notamment celles contribuant à améliorer la connaissance de la biodiversité du département et la sensibilisation du public comme les inventaires ou atlas de biodiversité communale. En 2023 nous avons terminé et restitué ceux de l'ABC de Châteauroux, ce qui a justifié le choix du lieu de notre AG, et celui de Châtillon sur Indre où nous avons tenu notre AG l'année dernière. Nous avons réalisé ceux de Tranzault et de Sainte Lizaigne restitués en 2024. Signalons aussi l'ambitieux projet conduit par Gilles dans le cadre du Contrat Territorial des Zones Humides du PNR de Brenne avec la création d'une pépinière pour végétaux, arbres et arbustes locaux qui font cruellement défaut pour les projets de plantation dans l'Indre. Et enfin, parce que le bocage me tient particulièrement à cœur je signalerai le projet lauréat à l'appel à projet Mission nature de l'OFB de protection dans la durée de parcelles bocagères par le moyen d'Obligations Réelles Environnementales, dispositif innovant qui mérite d'être essayé.

Je tiens à remercier et féliciter l'ensemble de l'équipe salariée pour son engagement dans la réalisation de ces projets.

Dans un autre registre et bien que nous n'ayons pas cette fois été à l'initiative mais seulement associés je tiens à souligner la victoire juridique obtenue par le recours déposé par Aves France et One Voice contre l'arrêté du préfet de l'Indre d'autorisation de la période complémentaire de chasse par déterrage du blaireau pour l'année cynégétique 2023-2024. Ces deux associations ont pris avec succès la relève de ce combat que nous avons mené pendant longtemps et nous pouvons espérer, vue la mobilisation de plus en plus grande à l'échelle

nationale et les succès juridiques de plus en plus nombreux contre cette pratique inutile et barbare, que nous en verrons bientôt la fin.

Enfin pour terminer ce rapide bilan de l'année je ne peux qu'exprimer ma satisfaction que nous ayons réussi à redresser les comptes financiers très déficitaires l'année dernière en raison des investissements que nous avons réalisés pour notre nouveau siècle. Sous la houlette d'Hélène notre directrice qui pilote le budget de l'association, nous terminons l'année avec un résultat excédentaire. Lors de l'AG de 2023 nous nous étions engagés à retrouver l'équilibre financier, cela a été fait et je remercie Hélène et Anthony qui assure avec sérieux et compétence la comptabilité de notre association, l'ensemble de l'équipe et tous nos bénévoles qui nous permis de réussir cet objectif.

3- Pour l'année 2024 nos objectifs sont toujours les mêmes : protéger la nature et le vivant, préserver la ressource en eau, lutter contre le réchauffement climatique et la destruction de notre environnement. Avec l'expertise de notre équipe de salariés, et l'engagement totalement désintéressé de nos bénévoles et grâce à nos moyens matériels nouveaux dans le cadre de la Maison de la Nature et de l'Environnement, nous sommes déterminés à les défendre avec les méthodes qui sont les nôtres : faire connaître, expliquer, sensibiliser, conseiller, participer au débat public et agir si nécessaire en justice.

Notre responsabilité est grande. Avec un nombre d'adhérents approchant les 850 en 2023, un effectif de salariés permanents égal à 12 et un budget dépassant les 900 000 euros nous devons faire preuve d'exigence et de professionnalisme.

Nous devons bien sûr mener à bien l'ensemble de notre programme d'actions conventionnées avec nos partenaires financiers et en premier lieu le Conseil Régional, les collectivités de l'Indre et la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) que nous remercions pour leur fidélité ainsi que les 54 communes qui nous ont soutenu en 2023 en nous attribuant près de 4000 euros de subvention. Certaines réalisations vont mériter cependant un effort particulier de notre part :

- En tant que gestionnaire désigné par les trois copropriétaires de Pisseloup nous avons une responsabilité forte dans l'élaboration du plan de gestion de cet étang. Il nous faudra être à la hauteur pour assumer la fonction qui nous a été confiée de préservation de ce joyau de biodiversité.

- Nous sommes également engagés avec la Fédération de Pêche dans un recours devant le Tribunal administratif de Limoges contre l'extension de la mégaporcherie de Feusines-Pérassay. Ce combat que pilote très efficacement notre vice-président Dominique Viard est essentiel pour éviter le développement dans l'Indre de ce type d'élevage calqué sur le modèle breton avec les conséquences environnementales que l'on connaît notamment sur la ressource en eau tant en quantité qu'en qualité.

- la préservation de la ressource en eau est précisément un enjeu prioritaire pour le département après plusieurs années de sécheresses dramatiques pour l'état de nos cours d'eau. Notre référent eau, Christian Toussaint a fait ces derniers mois un très très gros travail de mise à jour des connaissances qu'il a mises à disposition lors de formations très suivies sur

l'évolution climatique et son impact sur la ressource en eau. Cette question nécessite un engagement très fort pour plusieurs raisons. D'abord il y a la très grande méconnaissance du sujet et de ses enjeux par le grand public. Ensuite il y a l'opposition farouche et de plus en plus organisée de certains élus ou propriétaires d'étangs ou de moulins. Et enfin il y a la mollesse de l'action de l'administration qui, faute de moyens ou muselée par des directives préfectorales incitant à ne pas se mettre en opposition aux propriétaires délinquants renonce à faire appliquer la loi.

Enfin dans les grands chantiers de l'année il faut citer celui de la communication. La création d'un nouveau site internet dans laquelle Sylvain et Pascal s'investissent pour remplacer l'ancien devenu obsolète, est en cours. Sa mise en ligne est une question de jours. Nous investissons aussi un peu plus chaque jour dans les réseaux sociaux et le recrutement d'un ou d'une chargé.ee de mission pour prendre en main la communication de l'association est programmée en 2024.

Comme vous le voyez les projets ne manquent pas et de nombreux chantiers sont en cours. Indre Nature existe maintenant depuis 36 ans. Nous avons beaucoup changé et nous avons beaucoup fait mais il reste encore beaucoup beaucoup plus à faire. Or le temps presse et l'avenir est loin d'être radieux. Confrontés à la régression environnementale à laquelle se livre le gouvernement beaucoup d'entre nous constatent amèrement que ce qui avait été gagné péniblement au fil des années est à refaire. Nous n'avons que l'expertise de nos salariés, et la détermination et les convictions de nos adhérents et bénévoles à opposer aux intérêts particuliers auxquels l'Etat prête aujourd'hui une oreille complaisante.

Malgré les difficultés nous ne lâcherons pas !